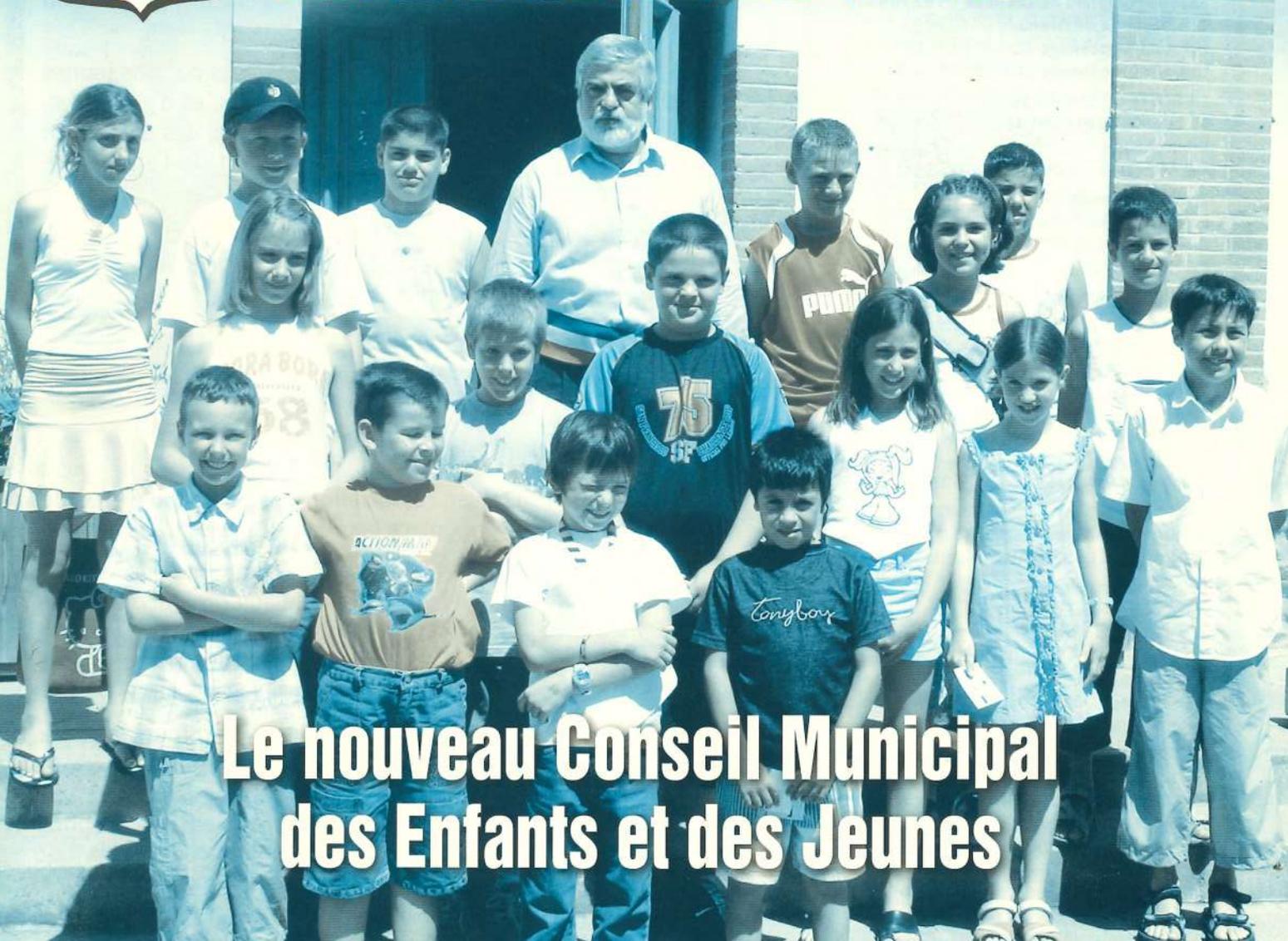




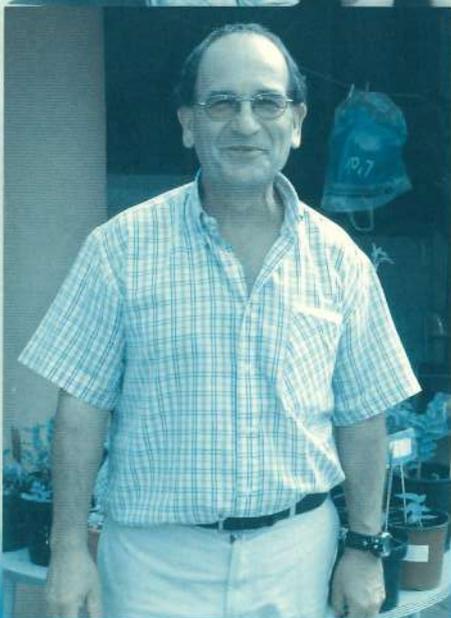
MERVILLE

ACTUALITES

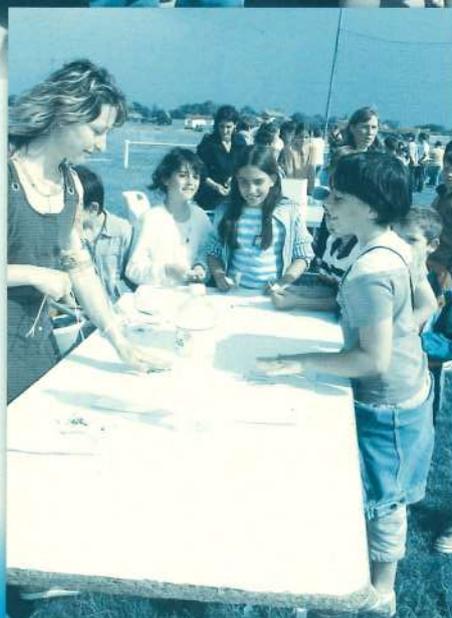
N° 110
JUILLET/AOÛT 2005



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



Départ de M. Lozes
Voir en page 8



La fête des écoles
Voir en page 8



Fête du 14 juillet
Voir en page 16

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

SAMU 15

Centre anti-poisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeur-Pompiers de Grenade 05 62 79 93 70

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 31 31

LA POSTE 05 61 85 09 59

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 62 13 41 12

Ecole maternelle 05 62 13 41 11

Ecole Primaire 05 62 13 41 10

Cantine 05 61 85 13 94

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h

Le samedi 9 h-12 h

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

05 62 13 41 18

Permanence

Employé municipal 06 85 55 66 23

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 94

Police municipale

(M. Antoine HERTZLER) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M. Marc SOULA) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 41 19

Agent de Médiation Sociale

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 62 13 41 17

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

HIVER (1.10 au 14.04)

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

sauf le jeudi (fermée)

Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00

ETE (15.04 au 30.09)

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 18h00

Fermé jeudi et jours fériés

Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00

Déchetterie de GRENADE 05 58 45 19 89

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

de 9 h à 12 h et 14 h à 18 heures

et dimanche de 9 h à 17 h sans interruption

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistante sociale M^{me} SENAT

• Le lundi matin sur rendez-vous

à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. du SIVOM de Grenade

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes 05 61 82 63 74

Allô SEMVAT 05 61 41 70 70

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Editorial

Le Conseil Municipal des Jeunes, et le 10^e Conseil Municipal des Enfants sont installés depuis samedi 18 juin. 15 jeunes élus vont représenter leurs camarades pendant un an, auprès du Maire et de son Conseil Municipal. Quatre d'entre eux ont été réélus, ce qui démontre à la fois l'intérêt que ces jeunes ont manifesté pour cette démarche civique, et la reconnaissance de leurs électeurs, pour le bon travail qu'ils ont accompli.

Le travail réalisé au cours de ces 10 années par nos jeunes élus, a permis de nombreuses réalisations, et d'attirer l'attention du Conseil Municipal sur les besoins des enfants en matière de sécurité routière et de respect de l'environnement en particulier.

Je suis sûr que l'approche des problèmes collectifs analysés par ces jeunes élus en fera très bientôt des citoyens éclairés et disponibles pour l'animation politique de notre village.

Ces jeunes citoyens issus de l'école élémentaire de Merville vont dire un au revoir à Monsieur Lozes, directeur depuis 6 ans, qui a décidé de nous quitter, après 30 années d'enseignement, pour prendre une retraite bien méritée.

Monsieur Lozes, par son dynamisme et son écoute, avait permis dès 1982 avec l'association des parents d'élèves de Merville, de mettre en place la première classe transplantée.

Cette initiative portée à la fois par la commune, les parents d'élèves et les enseignants, fait partie aujourd'hui d'une tradition. Monsieur Lozes a très longtemps soutenu l'initiative citoyenne et l'aide à l'éducation civique, de mise en place du Conseil Municipal des Enfants.

Pour ce travail que nous avons fait en commun, pour le dévouement au service de l'enseignement public, au nom du Conseil Municipal, je vous remercie pour les années de votre vie consacrées à l'éducation de nos enfants, et pour certains des enfants de nos enfants.

Bonne retraite Monsieur Lozes.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire
F. BENTANAX



Horaires d'été de la mairie

Du lundi 4 juillet jusqu'au vendredi 26 août, les heures d'ouverture de la mairie changent :

- Du lundi au vendredi :
9h00-12h00, 14h00-17h00
- Samedi : 9h00-12h00

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CAMPAS Marie le 03/05

GUERIN Romane le 25/05

MARIAGES

MARTY Claude et CROUZAT Josiane le 28/05

DECÈS

ESPARZA Yvette LE 12/06

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



Pour les jeunes :

Bien que 15 sièges étaient à pourvoir, seuls 7 candidats se sont présentés à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes et ont été élus.

Ces 7 élus, motivés et soucieux d'apporter leur contribution à l'aménagement du cadre de vie de Merville sont :

- André PASSOS-MACIEL
- David PASSOS-MACIEL
- Jordan PRINCE
- Ludwig LÉA
- Thomas OLIÉ
- Marion GÉRAUD
- Virginie PIERRON

Lors de l'investiture, le samedi 18 juin en fin de matinée, les conseillers municipaux des enfants et des jeunes ont été interrogés par M. le Maire, Fernand Bentanax, sur les projets qu'ils souhaiteraient réaliser lors de leur mandat. Les préoccupations majeures de ces nouveaux élus sont la sécurité routière, l'environnement, l'amélioration dans le secteur de la voirie, mais également le souci du bien-être de leurs concitoyens, petits et grands. Souhaitons leur donc un bon mandat et beaucoup de réussite dans ce qu'ils entreprendront.

Pour les enfants :

Cette année encore, l'élection du Conseil Municipal des Enfants a connu un vif succès et les candidats étaient nombreux. Après une campagne effectuée au sein de l'école élémentaire, l'ensemble des classes du CE2 au CM2 devait voter, le jeudi 16 juin, parmi une liste d'une vingtaine de noms!

Les heureux élus sont :

- CE2** LENAIN Dorian
RENARD Philippe
RIVIERE Nicolas
RANDRIAMIHAMISON Maxime
SANTACREU Geoffroy
- CM1** MASO Manon
MIOT-BRUNEAU Alice
GASULLA Timothé
GAUTHIER Clément
DUBREUIL Matthieu
- CM2** LAFONTAN Sofien
RENARD Claire
PONS Bastien
DELBOUIS Morgane
BOUTRICK Michel



Agenda du mois

Conseil municipal
21 heures - Salle du conseil

Tournoi open tennis
(ouvert à tous les licenciés)

Cérémonie de la Fête Nationale

Concours de pétanque
21 heures - Salle de la mairie

Comité de jumelage : Merville Bergantino

Marché de plein-vent

Projet de ligne grande vitesse

Entre le 8 juin et le 18 novembre 2005, a démarré un débat public sur le projet d'une ligne à grande vitesse reliant Toulouse-Bordeaux.

Conseil municipal

Séance du 13 mai 2005

1 - Place de la République (Résidence des buis)

L'immeuble réalisé par le groupe PACFA est en cours de livraison, la commune avait préempté pour acquérir une bande de terrain d'une superficie de 407 m².

Cette transaction n'avait pas pu s'effectuer, compte tenu de l'état d'avancement de cette vente, entre GFA et le promoteur.

Une négociation avait été engagée et devait aboutir à la rétrocession de ce terrain à la commune à la fin de l'achèvement des travaux.

Le but de cette acquisition est d'obtenir une profondeur suffisante à la place incluse dans le domaine public. Ceci nous permettra de continuer à organiser notre fête annuelle au cœur du village.

Aujourd'hui, après négociation avec le promoteur, la cession de cette parcelle de 407 m² s'effectuera à l'euro symbolique (la valeur du bien avait été évaluée à 32 275 € H.T.). La commune réalisera la totalité de l'aménagement de la place.

Nota : l'entreprise MALET NORD a été retenue pour l'aménagement de la place. Les travaux devraient commencer début juillet pour être terminés fin juillet.

2 - Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN)

Le PPRN consiste à préconiser des normes de construction en fonction de la nature des sols, de façon à éviter aux propriétaires de constructions nouvelles de voir des désordres importants sur leur lieu d'habitation.

A la suite des périodes de sécheresse techniquement appelées « mouvement différentiel de terrain consécutif au phénomène de retrait-gonflement de sols argileux », nous devons rappeler que la commune de Merville a fait l'objet de trois classements en catastrophes naturelles au cours des 10 dernières années.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux recommandations du PPRN, en précisant que les prescriptions doivent s'appliquer après analyse des sols, prenant effet uniquement pour les constructions nouvelles.

3 - Exploitation d'une carrière dans les graviers garonnais

Le Conseil Municipal est consulté en préalable à l'ouverture d'une gravière sur la commune de Grenade au lieu-dit « La Gargasse » (voir enquête publique p. 5).

Le Conseil Municipal consulté prononce un avis favorable avec réserve pour l'exploitation de cette gravière, du fait que la circulation « poids lourds » induite n'est pas précisée et insiste pour avoir la garantie de la réhabilitation future du site.

4 - Tirage au sort des 6 jurés d'assises

Le Conseil Municipal a été amené à désigner les 6 jurés d'assises pour l'année 2006.

Les personnes désignées ont été tirées au sort sur la liste électorale générale. Les personnes désignées seront contactées individuellement.

5 - Le plan d'épandage des boues

Dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune), certains agriculteurs sont utili-

sateurs de boues d'épuration, c'est le cas sur notre commune.

Ils sont tenus d'avoir des documents à jour comportant, la liste des parcelles concernées par l'épandage et la preuve de l'engagement du producteur de boues d'effectuer l'épandage dans le respect de la réglementation.

A cet effet, la Mission de Valorisation des Boues Agricoles (MVBA) a mis en place une convention liant le producteur de boues (mairie) et l'agriculteur (GAEC de la plaine).

Des contrôles de qualité sont effectués conformément à la réglementation, que ce soit au niveau des boues qu'au niveau des sols.

Le citoyen ayant droit à l'information, les services d'assainissement de la Mairie sont là pour vous fournir toutes les informations concernant ce plan d'épandage ainsi que le résultat des analyses.

6 - Station d'épuration de Dourous

La Commission d'appel d'offres réunie le 1^{er} juin a sélectionné la Lyonnaise des Eaux pour son procédé avec lit bactérien et traitement des boues par lit de roseaux.

Coût total du projet : 144 000 € H.T, négocié à 140 000 € H.T.

Les autres candidatures étaient :

EPARCO avec un projet basé sur une fosse sceptique enterrée de 70 m³ et filtre à sable vertical pour un devis de 179 451,50 € H.T.

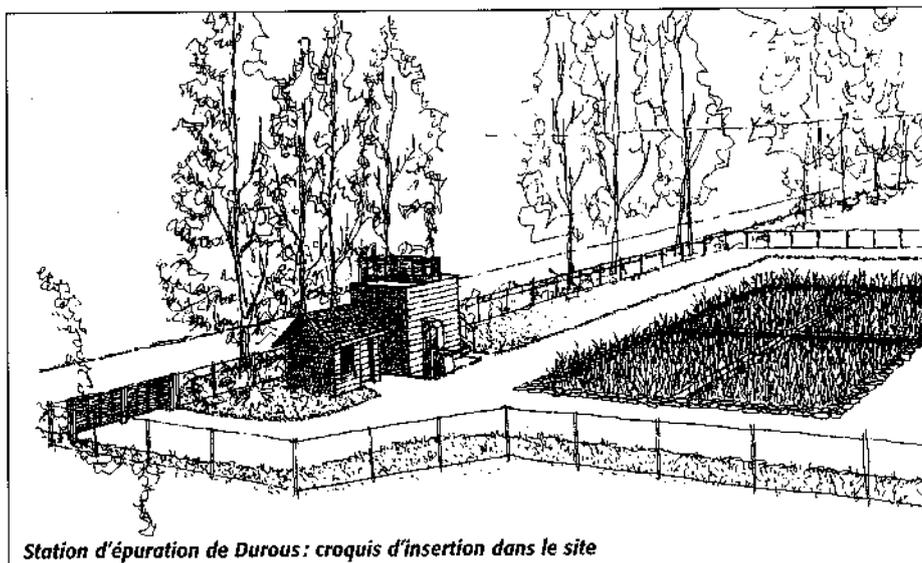
MSE pour un procédé à disques biologiques, stockage des boues liquides pour un prix de 195 300 € H.T.

7 - Audit sur la téléphonie

Suite au déménagement des services administratifs de la mairie et de la construction des nouveaux bâtiments scolaires, il s'avère indispensable de réorganiser notre équipement téléphonique. Pour ce faire, un diagnostic a été réalisé par un consultant et le Conseil Municipal doit se prononcer sur un devis de 2 000 € qui consiste à accompagner la commune pendant un an en négociant auprès des différents opérateurs, rechercher des solutions techniques efficaces et les moins onéreuses et assurer un suivi de facturation pendant cette année-là. Cette proposition est adoptée par le Conseil Municipal.

8 - Chantier d'insertion à l'Espace Jouvion

Le CBE met en place un chantier d'insertion sur des travaux de bâtiments.



Station d'épuration de Dourous : croquis d'insertion dans le site

Le Conseil Municipal, très satisfait d'une opération similaire qui avait abouti à la réhabilitation des façades de l'école de musique que nous connaissons, a décidé de se porter volontaire pour réhabiliter les façades de l'Espace Jouvion, côté rue du Bourrelier et rue Emile Pouillon.

Ce type d'opération permet à 20 personnes en situation de précarité de retrouver un cadre professionnel accompagné d'action de formation à l'insertion professionnelle. Cette démarche d'accompagnement social présente le double intérêt pour la collectivité de redonner le goût du travail à des personnes d'une part, réaliser la mise en valeur du patrimoine d'autre part.

La commune devra prendre en charge le matériel et l'outillage, pour un montant de 9011,78€ (subventionnables à 50 % par le Conseil Général) et 8482,50€ pour des frais de fonctionnement de chantier (prise en charge des repas du chantier pour l'ensemble de l'équipe).

Le chantier débutera lorsque l'Etat et le Conseil Général auront signé la convention dans le cadre du plan de cohésion sociale (probablement en janvier 2006).

9 - Pistes cyclables

Le réseau de pistes cyclable a été défini en concertation avec le Conseil Municipal des enfants. Une inscription de 30000€ a été affectée au budget 2005. Le Conseil Général intervient à hauteur de 50 % du montant HT des travaux. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour solliciter une aide du département.

10 - Motion de soutien à la candidature de Paris

La commune de Merville apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris, à l'organisation des Jeux Olympiques 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

11 - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est une application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. La mission obligatoire de la commune consiste à assurer un contrôle des assainissements autonomes lors de leurs réalisations, mais également, un contrôle régulier de leur bon fonctionnement et de leur entretien. Au niveau des compétences du service, on trouve: les contrôles obligatoires (réalisation et bon fonctionnement), les contrôles d'entretien. A ce jour, la commune qui a entrepris un diagnostic sur plus de 400 installations est au quart du programme.

Quelques propriétaires sont réticents quant au contrôle de leur installation. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un simple diagnostic et qu'il est impératif de satisfaire à ces obligations pour éviter de s'exposer à l'application du code de l'environnement notamment dans son article L-216-10.

Au cours des numéros de « Merville Actualités », il sera fait état de l'avancement du diagnostic, et le SPANC est à votre disposition pour vous fournir toutes les explications nécessaires.

12 - Programme POOL Routier 2005-2006 sur 4 opérations

Le programme 2005/2006 du POOL Routier communal vient d'être ouvert en concertation avec la communauté de communes Save et Garonne qui a la compétence voirie et avec l'accord du Conseil Municipal.

Compte tenu de l'importance des travaux que nécessite notre commune et afin de satisfaire à la demande, nous avons priorisé les opérations qui ont une relation directe avec le futur groupe scolaire d'une part et avec la sécurité des utilisateurs d'autre part.

Priorités

Place de la république pour un montant estimé à environ 96000€

Aménagement du chemin de Laffage et des accès au groupe scolaire pour un montant estimé à environ 220000€

Aménagement du carrefour du RD 65 avec le chemin de la Tuilerie et le chemin de Factou pour un montant estimé à environ 120000€

Aménagement du chemin de la Tuilerie pour un montant d'environ 200000€

L'ensemble de ces travaux devra débuter en juillet et pour une durée de 7 à 8 mois, soit jusqu'au printemps 2006. C'est donc la quasi-totalité de notre POOL Routier 2005/2006 qui sert à des aménagements sachant aussi que certains pourcentage sera utilisé pour l'entretien de la voirie existante.

13 - Travaux bâtiments : la Poste, opération « rénovation rapide 2005 »

Cette opération consiste à rénover l'intérieur du bureau de Poste et sollicite l'aide de la commune pour réaliser les travaux à charge des propriétaires à savoir: ravalement des façades et menuiseries extérieures.

Le Conseil Municipal décide de réaliser une étude afin de chiffrer les montants de ces travaux.

14 - Création d'une régie de recette de l'Etat.

Création d'une régie de recette de l'Etat afin de percevoir le produit des contraventions au code de la route.

15 - Anniversaire

M^{me} Aygat présente au Conseil Municipal le projet pour fêter les 50 ans du Réveil Mervillois et les 60 ans de la chorale paroissiale à l'occasion de la Sainte Cécile.

Enquête publique pour l'exploitation d'une carrière

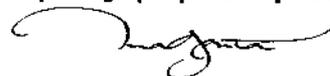
Par arrêté préfectoral du 16 mai 2005, une enquête publique d'une durée d'un mois à dater du 7 juin 2005 jusqu'au 8 juillet 2005 inclus, a été ordonnée sur la demande présentée par la société LES GRAVIERS GARONNAIS, tendant à obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de type alluvionnaire sur le territoire de la commune de Grenade, lieu-dit « la Gargasse », visée sous le n° 2510-1 de la nomenclature relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Un exemplaire du dossier est déposé à la mairie de Merville.

M. Jean Gaichies, commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Grenade, le :

Vendredi 8 juillet 2005 de 14h00 à 17h00.

La commission communication vous rappelle **qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 15 de chaque mois**

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
Conception graphique et impression :



MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09

Merville prépare son avenir,

Merville élabore un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune a décidé de réviser son Plan d'Occupation des Sols, qui ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune, en Plan Local d'Urbanisme.

La loi sur la solidarité et le renouvellement urbain de décembre 2000 et la loi Urbanisme et Habitat de juillet 2003 ont profondément modifié l'esprit de ce document d'urbanisme en introduisant la notion de projet. La commune de Merville, soucieuse d'aménager son territoire durablement et d'intégrer les changements et les nouveaux besoins des habitants, prépare donc son Plan Local d'Urbanisme.

Ce document d'urbanisme pourrait être mis en place courant 2006. Pour mener ces études, la commune s'est attachée les services d'un cabinet spécialisé, la société G2C Environnement.

Plus qu'un document, un projet pour Merville.

Les projets de développement seront traduits par une programmation puis, comme dans l'ancien POS, d'un règlement et d'un zonage.

Le diagnostic territorial est bien avancé à ce jour, il présentera tous les enjeux, toutes les perspectives, et différents scénarios pour savoir dans quelles conditions (où et comment) Merville pourra continuer à accueillir des habitants tout en conservant son cadre de vie, en préservant les paysages et l'agriculture et en dynamisant le tissu local.

A partir de cette première approche, il a été défini un véritable projet qui donne de nouvelles orientations, de nouvelles directions en

matière de qualité et de cadre urbain, d'environnement et de cadre naturel, de développement économique et déplacements urbains.

Ce projet est le "Projet d'aménagement et de développement durable", P.A.D.D., pièce fondamentale et obligatoire du nouveau document d'urbanisme.

Le travail sur le zonage et le règlement pourra donc débuter dès le mois de septembre.

Les habitants sont invités à participer au projet.

La municipalité, au-delà des obligations légales, souhaite que les habitants soient réellement associés à ce projet.

Pour cela, une exposition et un registre de concertations seront mis en place au rez-de-chaussée de l'Espace Pouvillon à partir du 11 juillet 2005 et durant tout l'été, présentant les grands thèmes du diagnostic communal et les orientations générales du PADD.

Une réunion publique sera tenue le 20 septembre 2005 pour présenter ces éléments à la population.



**Vous vendez
votre bien immobilier ?**



L'agence 2A vous propose son expérience et son professionnalisme, en ouvrant une agence de proximité à Merville
N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

Carine et Evelyne

85 rue Emile Pouvillon
05 61 86 35 05
www.2aimmo.com

Sécurité

Pour des raisons de sécurité (incendie en particulier), nous informons les propriétaires de terrains en friche, de bien vouloir couper l'herbe sur ces parcelles.

De la prévention à la répression

Nous vous informons que la police municipale mène des actions de sensibilisation à la sécurité routière et au civisme.

Cette période d'informations et de pédagogie sera suivie, dès le mois de septembre, par la verbalisation des infractions constatées.

Nuisances dues aux travaux du groupe scolaire

Pourquoi la mairie ne fait pas les travaux pendant les vacances scolaires ?

Suite à plusieurs remarques de parents au sujet des nuisances apportées par les travaux du groupe scolaire (bruit, poussière..), il est bon de rappeler les raisons de la date de début de ces travaux qui ont été exposées dans le numéro 108 de mai 2005 de Merville Actualités.

La durée prévisionnelle des travaux importants de la 3^e tranche (construction de 2 salles maternelles dans le bâtiment existant, construction d'un préau et d'un bureau AIC dans la cour primaire et construction d'un préau et d'un passage couvert jusqu'au bâti-

ment restauration côté cour maternelle) ne permet pas de réaliser ceux-ci pendant la seule période des vacances scolaires. Aussi il a été décidé de façon à ne pas reporter ces nuisances à la rentrée scolaire et pendant tout le mois de septembre d'anticiper ces travaux au 8 juin (ils ont débuté en réalité le 14 juin dans les cours).

Consciente de la gêne apportée aux enfants et aux enseignants, l'équipe municipale a mis en place des réunions de concertation avec les enseignants de façon à minimiser le dérangement (date de début des travaux,

organisation de la kermesse sur le stade, organisation des récréations, emprise du chantier).

D'autre part, toutes les mesures de sécurité ont été prises et validées par le Bureau chargé de la coordination de la sécurité des personnes sur le chantier.

Cette gêne de trois semaines est le prix à payer pour avoir un groupe scolaire opérationnel à la rentrée de septembre !

JF Hache

Maire Adjoint

chargé des travaux bâtiments et de l'Aménagement

Prévention routière à l'école élémentaire

Les 16 et 17 juin ont été l'occasion, pour deux classes de l'école Georges Brassens, de goûter aux joies de la bicyclette en milieu urbain. Accompagnés de quelques parents, de leurs enseignants, de la BPDJ

(gendarmerie) et de notre Police Municipale, nos cyclistes en herbe ont pu apprendre les bases nécessaires à la circulation en ville, sous l'œil bienveillant de leur directeur, M. Alain Lozes.



La fête des écoles

Les kermesses des écoles se sont déroulées le 7 juin pour les maternelles et le 14 juin pour les élémentaires.

En fin d'après-midi, les enfants ont pu s'adonner à divers jeux faisant appel à l'adresse, la chance ou encore la rapidité. Les plus gourmands n'étaient pas en reste et ont pu se régaler avec les pâtisseries confectionnées par les parents.

La fête s'est ensuite poursuivie à 21 h00 par le spectacle des enfants où chant, danse et théâtre se mêlaient sous le regard admiratif des parents.



L'APEM

Les membres de « l'Association des Parents d'Elèves » vous remercient du soutien que vous leur avez témoigné tout au long de cette année scolaire.

Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée de septembre (2 septembre 2005).

Bonnes vacances à tous



Bonne retraite M. LOZES Directeur de l'école élémentaire

Après avoir enseigné dans les communes des environs (Grenade, Saint-Cézert). M. Lozes, lors de son service militaire a donné des cours dans la ville de Milan.

Arrivé à Merville en 1976, il a été nommé, quelques années plus tard, directeur de l'école élémentaire à partir de 1998-1999.

Après 30 ans de bons et loyaux services, nous souhaitons à M. Lozes une bonne retraite.

LE CENTRE SOCIAL SIVU Rivage

Un lieu de loisirs et de convivialité

M^{lle} PARTINICO Audrey, responsable du centre social propose et anime diverses activités pour les habitants de Merville, Montaignut et Launac.

Le 24 mai dernier, une réunion a regroupé une quinzaine de personnes à la salle des fêtes de la Mairie pour présenter les actions du Centre Social. Certains usagers qui fréquentent le centre depuis plusieurs années ont exposé leurs réalisations pour le présenter au public :

- Tableaux 3D
- Bijoux en perle
- Broderie
- Crochet
- Mosaïque

Cette réunion a permis aux personnes de repérer les activités d'un centre social et de découvrir un lieu convivial et chaleureux permettant de développer des qualités artistiques dans le cadre du loisir créatif. Tous les lundis après-midi à Montaignut/Save et le mardi après-midi à Merville, le centre social vous accueille autour d'un thé ou d'un café pour participer à une



activité ou tout simplement retrouver un groupe et échanger.

Pique-nique au bois Bayler

Le 2 juin 2005, les usagers du centre social ainsi que des membres du club du 3^e âge se sont retrouvés autour du pique-nique au bois de Bayler à Merville. Ce moment de détente a permis d'échanger des recettes, des schémas de modèles de bijoux en perles mais aussi de prévoir les prochaines activités du centre social. La journée a continué autour de discussions et de jeux de société. Le pique-nique terminé, chacun apporte son témoignage, avec la satisfaction d'avoir vécu ensemble cette agréable journée.

Bientôt un atelier mémoire CRAM

Un atelier mémoire CRAM sera organisé par le Centre Social et le CCAS tous les mardis après-midi à partir du mois d'octobre et pendant 12 semaines à la salle des fêtes de Merville à 15 h 00.

Participation : 32 €

De plus amples explications vous seront données dans le prochain Merville Actualités.

Pour plus de renseignements contacter : Audrey Partinico au : 05.62.13.40.94 ou Josiane Jamans au 05.62.13.41.19.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) Intercommunal

(MERVILLE • MONTAIGUT/SAVE
LAUNAC)

Pensez aux « jeunes » pour des petits travaux rémunérables en chèque emploi service. Merci de leur donner la possibilité de connaître une première expérience de responsabilité en faisant enregistrer votre demande auprès de Maryse au : 05 34 52 04 33 ou 05 62 13 40 94.

CENTRE DE LOISIRS LEO LAGRANGE



Les enfants du CLAE ont participé à un cycle d'activités scientifiques durant les animations interclasses. Yannick, l'animateur a proposé la construction de bateaux à aubes, de voiliers, de circuits électriques, de flèches polynésiennes, un labo photo et de cerfs volants. Cette découverte de l'atelier scientifique devra se pérenniser l'année prochaine et deviendra

un rendez-vous régulier pour les enfants enthousiastes pour les expériences et les fabrications de prototypes.

Un tournoi de football interCLAE Merville / Daux a eu lieu mardi 28 juin dans un esprit de fair play et de convivialité.

Les inscriptions pour les CLAE et CLSH auront lieu à la rentrée, les dossiers seront disponibles auprès des équipes enseignantes et des équipes d'animation.

Notez dès maintenant une soirée jeux de ludothèque enfants / parents au moment de la rentrée.

En vous souhaitant un bon été, vous pouvez encore venir inscrire vos enfants au centre de loisirs de Launac pour les périodes de Juillet et Août.

L'équipe d'animation

Bientôt les vacances d'été

C'est le moment de...

Garder vos enfants

**Aider les personnes âgées
(courses...)**

Nourrir, garder vos animaux...

Nettoyer les voitures et les piscines

Arroser • Tondre

Sortir les animaux

**Des jeunes sont disponibles
pour ces travaux d'été.
Venez faire enregistrer votre
demande au PIJ.**

Les sorties du SIVU Rivage



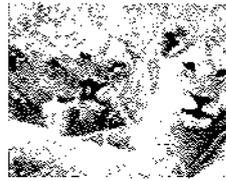
SOLOMIAC

pour les 6-18 ans

Jeudi 7 juillet
Mardi 12 juillet
Jeudi 28 juillet
Jouidi 4 août
Jeudi 18 août

Une sortie: 8 €
5 sorties: 35 €

Transport, entrée et goûter
compris



SAFARI PARC

DE SIGEAN

pour les 6-18 ans

6-18 ans: 25 €
Adultes: 30 €

Transport, entrée et goûter
compris

Mardi 2 août

Date limite d'inscription
le mercredi 20 juillet

WALLIBI

pour les 6-18 ans

6-18 ans: 25 €
Adultes: 30 €

Transport, entrée et goûter
compris



Mardi
28
juillet



CANOË-KAYAK

GARONNE

pour les 6-17 ans

La sortie: 32 €

Famille et parents acceptés

Mardi 9 août

15 places disponibles

Organisées par le **Service « ENFANCE JEUNESSE » du SIVU**

Ramassage possible sur les communes de MERVILLE, MONTAIGUT et LAUNAC, pour les sorties Solomiac et Wallibi

Tarifs dégressifs pour les fratries, et spéciaux pour familles (parents et enfants)

CHEQUES VACANCES ACCEPTES

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : Pascale au 06 6887 59 15

Bibliothèque Municipale

Pas si facile, de lire sur la plage!

Allongé sur le dos, c'est presque impossible. Le soleil éblouit, il faut tenir à bout de bras le livre au-dessus du visage. C'est bon quelques minutes et puis, on se retourne. Sur le côté, appuyé sur un coude, la main posée contre la tempe, l'autre main tenant le livre ouvert et tournant les pages, c'est assez inconfortable aussi! Alors, on finit sur le ventre, les deux bras repliés devant soi. Les petits cristaux micacés s'insinuent dans la reliure; sur le papier grisâtre et léger des livres de poche, les grains de sable s'amassent, poids supplémentaire qu'on disperse négligemment au bout de quelques minutes. Mais sur le papier lourd, grenu et blanc des éditions d'origine, le sable s'insinue, se diffuse... et s'incruste!

Il est agréable aussi de lire au frais dans la maison, ou à l'ombre d'un arbre au bord de l'eau, ou encore allongé dans le hamac installé dans le jardin...

De n'importe quelle façon, voici quelques nouveautés pour vous accompagner cet été:

Marc LEVY: **Vous revoir** (suite de « Et si c'était vrai... »)

Patrick De CAROLIS: **Les demoiselles de Provence**

Frédéric MITTERRAND: **La mauvaise vie**

Sara GRUEN: **La leçon d'équitation**

Joël EGLOFF: **L'étourdissement**

Guillaume CHEREL: **Les pères de famille ne porte pas de robe**

Pierre PERRET: **Le café du Pont**

Jean ANGLADE: **Une étrange entreprise**

Didier VAN-CAUWELAERT: **Corps étranger**

Jacques SALOME: **Contes à guérir**

Patricia CORNWELL: **Mordoc**

François FRAIN: **Peau de Fesse**

Henri TROYAT: **Namouna ou la chaleur animale**

Yasmina KHADRA: **La part du mort**

Jean-Marie POIRE: **Mon ami A3**

Jules ROY: **Adieu ma mère, adieu mon cœur**

Alan et Barbara PEASE: **Pourquoi les hommes mentent et les femmes pleurent?**

Anne De KERVASDOUE: **Pourquoi les femmes souffrent-elles davantage et vivent-elles plus longtemps?**

Jonathan STROUD: **L'œil du Gohem** (suite de « L'amulette de Samarcande »)

Monique LABORDE: **Dehors les p'tits lus**

Horaires de la bibliothèque pour les mois de juillet/août:

Mercredi de 10h00 à 13h00

et de 16h00 à 20h00

Jeudi de 17h00 à 20h00

Fermeture du 15 au 30 août 2005.

Nouveau numéro de téléphone: 05 61 85 67 45.

Une pêche record

Pêchant au poisson mort (pêche au vif), depuis plus de 20 ans, Jean-Marc Barthe a fait sa plus grosse prise le vendredi 10 juin dans la soirée. A l'embouchure de l'Ers, Jean-Marc, accompagnés de 2 amis a mis près de 45 minutes afin de capturer le poisson: un silure de 146 cm et de 19,4 kg! Un spécimen aussi grand est plutôt rare dans notre région et se retrouve plus fréquemment dans d'autres coin de la France. Félicitation à Jean-Marc pour cette pêche record!



"Collège entre Save et Garonne"

Voici un compte rendu des dernières actions menées par l'association « Pour le collège entre Save et Garonne ».

Collège d'Aussonne :

« Situation au point mort au moins jusqu'à fin juin 2005. Le transfert du dossier au Conseil Général entraîne des démarches supplémentaires (partage des compétences, signatures des Arrêtés). Tout ceci n'est qu'une question de temps. Le début des travaux ne devrait pas tarder. »

La décision concernant la sectorisation se fera en mars 2006.

La rentrée scolaire pour les 6^e et les 5^e sera en septembre 2006.

Parallèlement, Blagnac-Constellation a modifié ses statuts en vue de réaffirmer ses missions et ses compétences.

Extrait du Cornebarrieu INFO (octobre 2004) :

• Le Conseil Général a choisi le cabinet d'architecture Archea (Archangelli-Bayle-Noailles), d'Arbas, pour conduire les travaux. Ce nouvel établissement du secondaire (collège d'Aussonne) devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2006. Blagnac-Constellation a financé l'achat du foncier et financera la construction du gymnase.

• Une nouvelle modification des statuts : Blagnac-Constellation avait récemment planché sur une remise à niveau de ses statuts. Pour répondre à des contraintes d'ordre formel, le syndicat vient de procéder à une nouvelle délibération qui lui a permis de réaffirmer ses missions et ses compétences...

...Le financement de l'investissement et du fonctionnement à vocation intercommunale. Mais sous condition que ces équipements puissent servir à plus de la moitié des communes représentant 2/3 de la population ou 2/3 des communes représentant au moins 50 % de la population. Pour exemple, la gendarmerie, le gymnase du lycée et de celui du futur collège d'Aussonne pourront être financés sous condition de répondre aux critères ci-dessus.

Jusqu'à présent le S.I.V.O.M. de Blagnac-Constellation « suggérait » son idée de sectorisation autour du futur collège. La révision de ses statuts va imposer ses choix (soit la moitié de l'effectif appartenant à Blagnac-Constellation),

« Soulager considérablement Grenade » implique un nouveau collège dans le secteur.

A savoir que Blagnac-Constellation fait partie du Grand-Toulouse.

Nous menons déjà nos actions afin que les élèves puissent bénéficier d'un enseignement normal et dans de bonnes conditions, nous avons déjà pris rendez-vous avec M^{me} Gouze (vice-présidente au Conseil Général) et avec M. Apine (président de la Communauté de Communes de Save et Garonne).

Nous vous informerons dès que nous aurons d'autres renseignements à vous communiquer.

Mais sachez que l'association ne donne aucune priorité à part de désengorger les collèges existants, car nous représentons les 11 communes du triangle Blagnac, Montaigut, Grenade.

Dès à présent nous devons travailler (parents, futurs parents, élus et associations) pour le projet urgent d'un deuxième collège, dans le secteur de Save et Garonne.

Bonnes Vacances

Votre contact de l'association

« Pour le collège entre Save et Garonne » :

M^{me} DESTARAC - Tél. : 05 61 85 56 15.

SNAM

STOP aux Nuisances des Avions sur Merville

site web de l'association : <http://websnam.free.fr>

Campagne d'adhésion :

Le but du SNAM est de supprimer les couloirs qui ont été déplacés sur Merville en mars 2003, et de représenter la population de Merville auprès des institutions afin de préserver la qualité de vie des mervilleois.

Un nombre important d'adhérents légitimera la représentativité du SNAM auprès des institutions.

Nous avons besoin de vous adhérez nombreux au SNAM.

Continuons à agir en déposant plainte

En été 2003, nous avons envoyé + de 490 plaintes et depuis peu de plaintes ont été reçues par la CCIT de la part des mervilleois.

Le nombre de plaintes est un indicateur de la gêne subie par les riverains de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Si un avion vous dérange par son bruit, sa pollution, son altitude ou par sa trajectoire il faut déposer plainte en précisant le jour et l'heure.

Nous habitants de Merville nous devons déposer de nombreuses plaintes en 2005 auprès de la CCIT et de la DAC sud afin de leur montrer que les survols des avions sur Merville nous dérangent.

• par exemple le 10 mai 2005 j'ai envoyé un courriel à la CCIT et à la DAC sud

ce soir à 20h 40 un avion a fait le grand tour de Merville en émettant un bruit très bruyant

est-ce normal de prendre aussi large pour un virage et de ce fait gêner très longtemps la population

J Labayen

• autre exemple le 12 mai 2005 j'ai envoyé un autre courriel à la CCIT et à la DAC sud

que se passe-t-il aujourd'hui à la tour de contrôle ? à 18h47 un airbus à l'atterrissage a coupé d'est en ouest la commune de Merville à basse altitude et a fait une grande boucle vers le nord pour récupérer l'axe d'atterrissage

cela ne peut être une procédure normale

il n'y avait pas pas d'orage ni d'autres avions en vue ! quelles sanctions les cnes vont elles avoir ?

Mme Labayen J

Agissez, à chaque fois qu'un avion vous dérange déposez plainte auprès de :

• La DAC direction aviation civile

Allée St Exupéry BP 100

31703 Blagnac cedex

05 62 74 67 78

gerard.soulie@aviation-civile.gouv.fr

• La CCIT chambre de commerce et d'industrie de Toulouse

BP103 - 31703 Blagnac cedex

05 61 42 44 54

service sentinelle : 05 34 61 80 36

aer.environnement@toulouse.aeroport.fr

Veillez nous envoyer copie de votre plainte au SNAM - 42 rue des érables - 31330 Merville ou par courriel : labayen.mj@free.fr

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

A découper ou à recopier sur papier libre

SNAM
STOP aux Nuisances
des Avions sur Merville

BULLETIN D'ADHÉSION

à compléter et à expédier avec le règlement sous enveloppe au :

SNAM - 42 rue des érables - 31330 Merville - Tél. : 05 61 85 12 70 - E-mail : labayen.mj@free.fr

Cotisation minimum : Cotisation individuelle : 5 € - Cotisation famille à partir de 2 adultes : 7 €

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes dans le foyer :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Adhésion au SNAM en versant la somme de € par Chèque Espèces

Individuelle Famille

Je souhaite participer à diverses actions du SNAM : Oui Non

Si oui, lesquelles :

10^e FÊTE DES ASSOCIATIONS

C'est sous un soleil estival, que le 10^e anniversaire de la fête des associations a débuté pour nous conduire tout le long de la journée vers diverses activités.

Le matin, une gerbe de l'ensemble des associations, fut déposée à la mémoire des membres disparus, puis une messe, chantée par la chorale paroissiale, a été célébrée dans le bois de Bayler.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité avant que les participants puissent se retrouver dans le jardin public, autour d'un décor rafraîchissant, pour un repas « tiré du sac ».

Même si les cyclo-folies n'ont pas pu avoir lieu, en raison d'un nombre trop peu important de participants, le rendez-vous était donné un peu plus tard, pour la soirée cabaret dont la totalité de l'animation était prise en charge par la municipalité ainsi qu'une partie du repas afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer. La salle était remplie, et personne ne voulait manquer cette soirée exceptionnelle qui marquait les 10 ans de la fête des associations. Avant que le spectacle ne commence, Monsieur le Maire, lors de son discours, rappela que c'est par la volonté des bénévoles que la vie associative mervilloise se perpétue.

Par la suite, les spectateurs ont pu admirer un spectacle de qualité, mêlant chanteurs, danseurs, transformistes qui ont éclairé ces instants, de rires et d'émotions.

Le public a pu danser sous le rythme donné par la discomobile « Impack't Animation ». Ce 10^e anniversaire marquera tout autant les esprits des participants que de la vie associative mervilloise et permettra aux uns et aux autres d'avoir des souvenirs plein la tête!



Le discours de M. le Maire entouré du comité de pilotage



Un spectacle exceptionnel

BURKINA FASO

Association Amitié Merville-Afrique

La rencontre annuelle de l'Amitié Merville-Gogho s'est tenue à Gogho le 21 mai 2005. Laurent TOFFANELLO représentait le village de Merville, tandis que le village de Gogho était présent à travers les enseignants du primaire, les autorités coutumières et administratives, une délégation des enfants et les parents d'élèves. Les thèmes abordés ont été : la bibliothèque, les échanges épistolaires, la venue des jeunes Mervillois à Gogho.



Réunion Bilan sous le hangar en présence des autorités du village.



Réception des 180 livres par les enfants, les parents d'élèves et les autorités de Gogho.

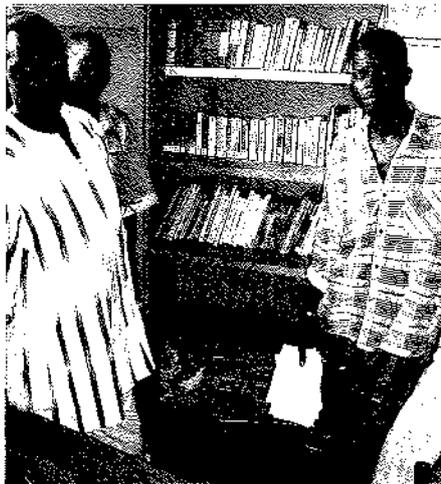
Opération

« Une Bibliothèque pour Gogho »

Les livres ont été transportés et réceptionnés à Gogho ce 21 mai 2005, et placés provisoirement dans une armoire appartenant à l'école primaire du village.

Une ébauche du règlement intérieur pour le fonctionnement de la bibliothèque a été rédigée par l'ensemble des participants. Un bibliothécaire ressortissant du village est en cours d'identification, tandis que les villageois doivent se mettre d'accord sur le montant et l'origine de cotisations devant servir à l'entretien et au fonctionnement de la bibliothèque. Prochaine rencontre : le jour de la fête de clôture de l'école, début juillet.

Par ailleurs, l'Amitié Merville-Gogho présente au vide grenier à Merville a réuni, par le biais des ventes de livres et d'un CD, un bénéfice s'élevant à 68 €, lequel sera totalement affecté à la mise en place de la bibliothèque de Gogho. Il est envisagé une participation à l'achat d'une armoire spécifique, de couvre-livres, de cahiers de comptes et d'inventaires, ainsi que le paiement des premières mensualités du bibliothécaire.



La bibliothèque de Gogho en son premier jour (21 mai 2005)
De gauche à droite :
Jean-Baptiste ILY, directeur,
Ousseini OUEDRAOGO, maître,
Roger N. SANE, président des Parents d'élèves.

L'équipe Amitié Merville - Afrique

Maïté Peyrat :
06-63-22-72-33
maite.peyrat@free.fr

Laurent Toffanello :
06-88-39-07-70 (France)
00-226-76-613-613 (Burkina Faso)
toffal@aol.com

Opération

« Echange de correspondance »

Suite à l'article paru dans le Merville-actualités du mois d'avril, trois collégiens (Jennifer, Coralie et Lucie) ont contacté l'Amitié dans l'espoir d'obtenir un correspondant à Gogho. En réponse, et suite à notre visite à Gogho, 7 collégiens de Gogho (Sayouba, Elisabeth, Nokidiga, Napingbso, Timbwaoga, Martin et Sibdou) nous ont transmis une correspondance pour avoir un « ami mervillois ».

Première collégienne mervilloise à avoir écrit, Mélodie Escoulan de Merville a été décrétée correspondante principale à Merville.

Avis donc à ceux qui voudraient lier une amitié épistolaire africaine : s'adresser à Mélodie ou au bureau de l'Amitié.

Remise officielle des lettres de Merville au représentant des élèves, en présence des autorités
A droite : chef traditionnel en blanc et délégué administratif

A gauche : le président des Parents d'Elèves et son bureau

Association "Baobab de l'amitié"

Chers lecteurs et lectrices, suite à l'article concernant l'amitié Merville Afrique paru au mois d'Avril 2005, nous souhaitons vous informer de l'évolution de notre projet.

En effet, il vous a été annoncé que notre groupe d'étudiants réunis dans l'association Baobab de l'Amitié dont le siège social se situe à Merville, se rendra au Burkina Faso, durant trois semaines, du 1er au 22 août 2005 dans le but d'installer à Gogho les 14 cartons de livres envoyés par Merville. L'objectif étant également de sensibiliser les habitants du village au maintien et à la préservation des livres ainsi qu'à la gestion d'une bibliothèque.

De plus, en collaboration avec l'association burkinabè nommée le « Nambinou » (= fraternité en Winyé) composée en majorité d'étudiants et d'enseignants de Ouagadougou, nous nous proposons de planter environ 500 arbres dans la cour de l'école du village de Ouri, dont certains sont originaires. Le village compte environ 5000 habitants et se situe au Sud Ouest du Burkina Faso. A travers ce projet commun, nous comptons inciter les citadins ayant quitté leur village, à renouer avec leur milieu rural d'origine et ainsi leur permettre de redécouvrir leurs traditions.

Nous tenons à préciser que ce projet est à l'initiative même de l'association Nambinou. Cette dernière existe depuis 1995. Officialisée depuis le 12 décembre 2003, elle lutte pour promouvoir les coutumes et la culture de l'ethnie Winyé, à laquelle appartient le Nambinou. Il s'agit d'une association très dynamique qui a déjà réalisé de nombreux projets tels que :

- une campagne contre le sida en 1996 à Ouri,
- la plantation de 1000 arbres en 2000 à Kalembouly,
- ou encore de nombreuses soirées débats, contes.

L'association Baobab de l'amitié quant à elle existe officiellement depuis le 9 décembre 2004, elle est composée de 9 étudiants. Son objectif principal est de promouvoir les échanges culturels entre de jeunes Français et Africains, par le biais de projets communs touchant à la perception et à la préservation de l'environnement.

Aussi, afin de sensibiliser la population Mervilloise et Toulousaine aux problèmes posés par la déforestation, et dans le but de rendre compte de la réalisation de notre projet, plusieurs expositions seront organisées à notre retour, dont nous vous communiquerons les dates ultérieurement.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

M^{lle} Rhoné Fanny au 05 61 85 13 74
ou par mail : fan.rhone@wanadoo.fr



Tennis Club Merville

Le club a organisé le vendredi 10 juin à partir de 17 heures une soirée de clôture de l'année tennistique. Cette soirée avait pour but de rassembler un maximum de membres du club et



de récompenser les enfants de l'école de tennis qui achevaient ce soir-là le tournoi interne.

Ce fut une grande réussite puisque pas moins de 80 personnes ont répondu présentes à cette manifestation. Nous avons débuté par les finales du tournoi interne pour enchaîner sur un mini-tournoi parents/enfants puis ce fut l'heure de partager un verre bien mérité.

Le repas fut apprécié de tous (à ce sujet nous tenons à remercier la pétanque mervilloise et en particulier Pierre Destarac qui nous ont gentiment prêté leur barbecue).

Nous tenons à remercier également tous les parents et leurs enfants pour leur participa-

tion, ainsi que pour le « coup de main » en fin de soirée pour le rangement.

MERCI ENCORE ET A L'ANNEE PROCHAINE!



Pensez à notre tournoi open qui débute le 25 juin!

Merville - Bergantino 2005

Les 26, 27 et 28 août 2005

Cette année, la rencontre Merville-Bergantino se déroulera les 26, 27 et 28 août.

A cette occasion, le Comité de Jumelage a préparé un programme dont voici le détail

Le programme (activités, visites et repas) est ouvert à tous

Vendredi 26 août 2005:

VISITE DU VIADUC DE MILLAU

rendez-vous avec la délégation italienne à MILLAU

6h45: **Rendez-vous place de la Mairie** de Merville

10h-12h: **visite du Viaduc de Millau**

13h00: **Repas au restaurant** à Millau (Crudités, Estouffade de bœuf et son aligot, Millefeuille, vins, café)

19h30: **Retour** à BLAGNAC prévu pour 19h30 au plus tard.

20h15: **Repas au restaurant** de l'Hôtel Ibis à Blagnac (Terrine de campagne, grillade de porc, haricots verts-frites, moelleux au chocolat, vin)

Samedi 27 août 2005:

PENTE D'EAU DE MONTECH EN PENICHE

8h15: **RDV place de la mairie** et départ pour Montech d'où l'on embarquera sur la péniche qui évoluera sur la pente d'eau.

12h30: **Repas au restaurant panoramique** de Cordes-Tolosane (Kir à la pêche avec amuse-bouche, Croustillant chèvre et foie gras de canard en robe de miel, grenadin de veau sauce au moelleux de St Sardos et champignons blancs accompagné de deux légumes en variation, omelette norvégienne, vin et café.)

14h30: **Visite** de l'abbaye de Belleperche

17h00: **Retour** sur MERVILLE

20h30: **Cérémonie officielle**, salle polyvalente, avec apéritif offert par la municipalité, buffet-repas et autres surprises (brochettes de melon et jambon, cascade de délices gascon et charcuterie, terrine de légumes et son coulis, saumon froid décoré et ses légumes farcis, ensemble de viandes froides et ses accompagnements, salade au Roquefort et noix, pâtisserie, vin et café.)

Dimanche 28 août 2005:

9h30: **Messe** à Merville

11h45: **Repas champêtre** au Bois de Bayler (Apéritif et amuse-gueule, Salade Gasconne au Foie Gras, Aiguillette au Poivre Vert accompagnée de ses deux légumes, Opéra et sa crème, vins, café)

Dates des permanences pour les inscriptions
(1^{er} étage de la mairie)

ou Pascale au 06 68 87 59 15

VENDREDI 8 JUILLET
de 17h30 à 19h00

MERCREDI 13 JUILLET
de 17h00 à 18h30

MARDI 16 AOÛT
de 17h30 à 19h00

SAMEDI 20 AOÛT
de 9h30 à 12h00

Tarif jumelage août 2005

	Non adhérent	Adhérent	Enfant - 12 ans
Vendredi journée Viaduc + Resto	33 €	23 €	10 €
Vendredi journée et soir	43 €	33 €	23 €
Samedi journée Visite + resto	30 €	25 €	10 €
Samedi journée et soirée	45 €	40 €	17 €
Samedi soirée seule	18 €	17 €	7 €
Dimanche	16 €	13 €	7 €
Tous les jours Programme complet	100 €	80 €	40 €

16, 17, 18 et 19 septembre 2005

GRANDE FETE LOCALE

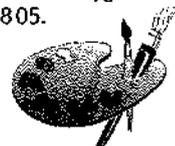
Avec **TNT** *Jean-Pierre LAURENS*
Les Méditerranéens
 et bien sûr **Le Réveil Mervillois** et la **Chorale Paroissiale**

MOUNJETADO le 24 septembre

ANNONCE
AUX
PEINTRES MERVILLOIS

Pendant les trois jours de la fête locale, les 16, 17 et 18 septembre, les peintres mervillois sont invités à exposer leurs toiles.

Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter Chantal Aygat au 06 14 31 48 05.



Top Forme informe ..

Voici le temps du repos, nous vous souhaitons de bonnes vacances. Nous espérons vous retrouver en forme. La rentrée s'effectuera le 5 septembre.

Quelques dates à retenir:

Les cours de gym adultes et autres activités reprendrons le : **lundi 5 septembre.**

Pour les enfants à partir du : **mardi 6 septembre**

Les inscriptions auront lieu les :

- **Jeudi 1^{er} septembre** de 17 heures à 19h30 à la salle des fêtes (Mairie)
- **Vendredi 2 septembre** de 17 heures à 19h30 à la salle des fêtes (Mairie)

• **Samedi 3 septembre** de 10 heures à 12 heures à la salle des fêtes (Mairie)

Essayer de remplir cette formalité avant la reprise des cours, dans les jours, heures proposés, cela facilitera la tâche de nos animatrices.

Merci de votre compréhension à leur attention.

Afin de vous permettre de planifier votre emploi du temps avec celui de vos enfants, voici les horaires de la rentrée.

Pour une première inscription, prévoir :

- un certificat médical
- une photo d'identité récente.

Pour une réinscription, prévoir uniquement un certificat médical

Pour toutes informations, contact au : 05 61 85 02 18.

Discipline	Jour	Matin	Après-midi	Soir	Salle
Gym adultes	Lundi	9h15 - 10h15		19h00 - 20h00	Salle des fêtes
	Mardi		13h00 - 14h00		
	Mercredi	9h30 - 10h30		19h00 - 20h00	
	Jeudi		13h00 - 14h00		
	Vendredi	9h15 - 10h15	13h00 - 14h00	19h00 - 20h00	
Gym 3 pommes (3/5 ans)	Mardi		17h00 - 18h00		
Recrea Gym (5/12 ans)	Mardi		17h00 - 18h00	18h15 - 19h15	
Ado Gym (12/16 ans)	Mercredi		17h00 - 18h00		
Jeunes Jazz (Début. 6/12ans)	Jeudi			18h00 - 19h00	
Plus Jazz (Interméd. 12/15 ans)	Jeudi			19h00 - 20h00	
Atout Jazz (Ados 16 ans et plus)	Jeudi				
Claquettes Débutants 1er niveau	Samedi	11h00 - 12h00			
	Jeudi			21h00 - 22h00	

Pétanque Mervilloise

Pour la dix-septième année consécutive, la PETANQUE MERVILLOISE organise ses deux jours, les 23 et 24 juillet 2005, patronnés par les commerçants et artisans de MERVILLE.

Voici le programme de ces deux jours

- Samedi 23 juillet** à 14 heures 30
 Triplettes MASCULINES..... 510 euros
 Doublettes FEMININES..... 120 euros

- Dimanche 24 juillet** à 9 heures
 Tête à Tête..... 350 euros
- Dimanche 24 juillet** à 14 heures 30
 Doublettes MASCULINES..... 430 euros
 Doublettes FEMININES..... 110 euros



FOYER RURAL

Réussite pour les spectacles de fin d'année

Comme chaque année, le Foyer Rural a été heureux de vous présenter ces spectacles de fin d'année: Gala de Danse, Spectacle de Cirque, Spectacle de Théâtre enfant et adulte.

Les spectateurs étaient aux rendez-vous pour applaudir tous les participants qui malgré la chaleur ont pu nous ravir.

Merci beaucoup à tous, en espérant pouvoir continuer sur la même lancée l'an prochain.

Le Foyer Rural vous souhaite à tous de très bonnes vacances, en espérant vous retrouver nombreux à la prochaine saison.

21 JUIN 2005

FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est dans une ambiance très agréable que des mervillois mélomanes se sont retrouvés sur le parvis de l'Eglise pour fêter la musique. Sous les platanes le public était venu nombreux pour participer à la fête.

A l'année prochaine avec encore plus de musique, d'animations et de participants.



Fête Nationale

du 14 juillet 2005

Les festivités auront lieu le

mercredi 13 juillet 2005

- 22 heures: **Grand bal**
avec l'orchestre **KABARET**
- 21 h 15 à: **Rassemblement**
21 h 45 du **Réveil Mervillois** devant la mairie
et défilé dans les rues du village
- 23 heures: **Embrassement du clocher de l'église**
Avec **Lacroix-Riggieri**
et tiré par **Artifice Création**
Reprise du bal

*Manifestation offerte par la municipalité
et organisée par le comité des fêtes*

2^E RALLYE TOURISTIQUE

du Moto Club Associatif Mervillois

C'EST sous une journée clémente, que le 2eme Rallye Touristique du MCAM de Merville s'est déroulé, avec un franc succès le samedi 28 mai. Un parcours d'environ 150 kms à dépiler, semé de jeux, d'énigmes et contrôles de passage, n'a pas arrêté nos 69 participants, qui ont découvert et apprécié Castelnau Barbarens (32) pour le déjeuner, et ont retrouvé le chemin du retour pour une remise de prix nominative et le verre de l'amitié.

Nous remercions le Moto Club des Escargots (Lévigac 31) du « coup de main » pour l'organisation et la mise en place du rallye, mais aussi la Mairie de Merville, le Conseil Général, le Conseil Régional, le CIC, la Société Générale, la fleuriste de Lévigac, la Mutuelle des Motards, Cash Moto, Yam 31, Yam Services, Ducos Moto, Cardy, Pacific Bike, Moto Expert, Patrick Salles et l'agence C3COM sans lesquels notre Rallye serait beaucoup plus modeste.

Devant la jovialité des participants et l'enthousiasme des organisateurs, la croissance et le succès de la manifestation, le MCAM vous invite dès l'année prochaine, à réitérer la réussite du Rallye, mais aussi à améliorer vos performances ...

